

ASSEMBLÉE NATIONALE
4 mars 2025

VISANT À SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 907)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL646

présenté par
M. Pauget, rapporteur

ARTICLE 13

À la première phrase de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« par ces dispositions »

les mots :

« à l'article 698-6 du présent code ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.